

vrage fut si grand et si général que l'archevêque de Lyon chargea un théologien d'y répondre. Ce fut le R. P. Hyacinthe de Gasquet, comte de Lorges, ancien lecteur en théologie et controversiste apostolique qui accepta cette mission. Il fit paraître, en 1866, un ouvrage intitulé : *l'Usure démasquée, ou exposition et réfutation des erreurs opposées à la doctrine catholique sur l'intérêt du prêt à jour et de commerce artificieusement enseignées dans quelques ouvrages modernes et plus particulièrement dans une Lettre à Mgr l'archevêque de Lyon*. Avignon, in-12, 478 pages.

Prost de Royer commençait déjà à délaisser son cabinet d'avocat (1) pour s'occuper plus exclusivement du droit public. Cet homme, dont l'âme généreuse ne comprenait pas que l'on ne dût se dévouer entièrement au bien de sa patrie et de ses concitoyens, se livrait avec ardeur à la recherche de tout ce qui pouvait procurer un soulagement ou un bien-être quelconque à ses semblables. Il ne pouvait se figurer que l'on puisse avoir plus de soin pour ses intérêts privés que pour ceux de son pays. Dans toute sa vie, dans toutes ses actions, soit publiques, soit privées, il s'était donné comme précepte cette grande parole de Montesquieu : « Dans un temps d'ignorance, « on n'a aucun doute même lorsqu'on fait les plus grands « maux ; dans un temps de lumière, on tremble encore « lorsqu'on fait le plus grand bien. »

En 1765, parut à Lyon, sans nom d'auteur ni d'imprimeur, une brochure in-12 intitulée : *De l'Administration municipale, ou lettre d'un citoyen de Lyon sur*

---

(1) Prost de Royer demeurait rue Saint-Jean, en face de la place de la Baleine.